

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 33 (1975)

**Heft:** 4

**Buchbesprechung:** Bibliographie

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

### Cas de marketing <sup>1</sup>

La méthode des cas du Centre de perfectionnement dans l'administration des affaires est une adaptation à l'environnement français de la méthode pratiquée à la Harvard Business School. Il ne faut pas la considérer comme un simple support d'enseignement, mais bien comprendre qu'elle constitue un entraînement réel à la prise de décision.

C'est dans cette optique dynamique que 10 cas de marketing ont été sélectionnés et sont proposés à la réflexion du lecteur, ou sont offerts comme matériau de travail au formateur.

Ces cas ne sont en rien schématisés ou adaptés ; ils sont plus que des modèles qu'on aurait épurés et simplifiés pour leur donner une portée générale. Véritables tranches de vie, ils apportent les éléments et les contraintes des problèmes réels, avec leurs points de repère, leurs zones d'ombre, leurs incertitudes. Ils sont le reflet aussi fidèle que possible de situations vécues dans un passé récent. Aussi, le lecteur est-il incité à agir, à s'engager comme ont dû le faire les dirigeants des entreprises considérées.

Le Bureau de recherches industrielles et commerciales du CPA, sous l'égide duquel ces cas ont été préparés, est composé de responsables d'entreprises, qui ont voulu, malgré des activités professionnelles prenantes, être des enseignants. Les cas qu'ils ont recueillis sont donc non pas l'image d'un problème, mais le problème lui-même.

Outil privilégié, le cas, constitue un volet du tryptique de la formation. S'y ajoutent le groupe de participants et l'animateur. Quelques extraits d'une séance de discussions permettront au lecteur de participer plus intensément à une pédagogie riche de 40 années d'expérience, dont l'introduction et une note finale retracent les lignes de force.

Ce livre s'adresse aux responsables de formation et aux enseignants. Il vise à transformer les attitudes de ceux qui voudront s'imposer une passionnante discipline pour adopter l'esprit « marketing » indispensable à la réussite dans les affaires.

---

<sup>1</sup> 10 CAS VIVANTS DE MARKETING, réalisés par le Bureau de recherches industrielles et commerciales du Centre de perfectionnement dans l'administration des affaires (CPA) ; Ed. Dunod, Collection Marketing ; 168 pages, 16 x 25, 9 figures, 1971.

## L'inégalité économique dans l'espace <sup>1</sup>

On sait que l'inégalité économique dans l'espace est l'un des sujets d'étude préférés de M. Gaston Gaudard, professeur à l'Université de Fribourg. C'est aux multiples aspects de cette question qu'est consacré le recueil qui vient de paraître. Recueil, car chacun des douze chapitres dont ce volume est composé a été conçu primitivement comme une contribution isolée. Tous, bien entendu, ressortissant à la même préoccupation d'ordre dimensionnel. Ils sont ordonnés ici en suivant la hiérarchie décroissante des espaces.

Sur le plan de l'*économie mondiale*, l'auteur distingue quatre catégories de nations : celles qui sont grandes et fortes, d'autres grandes et faibles, d'autres encore petites et faibles, et certaines petites et fortes. Ce qui n'est, hélas ! que trop démontré est l'écart de richesse qui s'accroît constamment entre les nations. Pour comble, le fossé se creuse davantage entre les nations dites pauvres qu'entre l'ensemble de celles-ci et les pays riches. L'appauvrissement, toutefois, est relatif et non absolu. M. Gaudard se garde de toute démagogie. Il sait que la suppression de l'inégalité en soi est utopique. Quel que soit le génie des élèves réunis dans un collège, il y aura toujours un dernier de classe. Ce n'est donc pas l'inégalité, c'est son ampleur qu'il importe de réduire alors qu'au contraire elle s'accroît. Procédant au classement de 35 nations choisies dans les quatre continents, l'auteur retient à la fois l'écart dans les données globales, écart qui découle de l'inégalité dans le développement, et la divergence des conditions par tête d'habitant. Le classement s'étend des Etats-Unis au Guatemala.

Au chapitre II, consacré aux limites de la croissance, nous trouvons d'abord une analyse très précise de la notion d'espace économique. Celui-ci doit être distingué de la région. L'espace économique est engendré par l'échange, a relevé F. Perroux. Pour l'économiste, parler de la dégradation de la qualité de la vie signifie se situer au niveau des externalités. Il faut lire les pages que M. Gaudard consacre à cette question, non parce que le sujet est à la mode ou que beaucoup s'ingénient à lui donner un tour passionnel qui n'enrichit guère le débat, mais précisément parce que notre auteur projette une grande clarté sur la question. L'esprit de synthèse qui est l'un de ses traits dominants lui permet de dégager l'essentiel en quelques pages. Son art de l'exposition se traduit chez son lecteur par une adhésion à ses thèses dictée par la raison et non par le sentiment. En d'autres termes il est presque impossible, l'ayant lu, de ne pas le suivre.

« La qualité diminue lorsque la quantité augmente. » Cette affirmation de Serge-Christophe Kolm, devenue classique, peut engendrer la confusion, selon le sens que l'on prête à cette formule lapidaire. Il reste vrai, constate M. Gaudard, que la concentration industrielle provoque un effet bénéfique *au cours d'une première phase*. Ce sont les économies externes. Dans un second temps apparaissent les déséconomies externes. La complexité du phénomène apparaît dans le fait que les premières — les économies — se développent très rapidement puis s'atténuent progressivement cependant que les secondes — les déséconomies — d'abord à peine perceptibles, s'amplifient fortement. A un moment du processus de concentration, variable évidem-

---

<sup>1</sup> Gaston Gaudard : « L'inégalité économique dans l'espace » ; Ed. Universitaires Fribourg (Suisse) ; Fribourg, 1975 ; 222 p.

ment d'un cas à l'autre, les coûts d'externalité l'emporteront donc sur les économies. On voit que l'analyse conserve la forme la plus traditionnelle qui soit. Il s'agit de déterminer l'optimum de concentration, atteint au moment où les coûts d'externalité rejoignent les gains.

En revanche, on se sépare de l'approche classique par le fait que reconnaître l'existence des déséconomies externes, et leurs variations plus que proportionnelles par rapport à la croissance, revient à nier l'identité fameuse d'Adam Smith entre l'intérêt privé et l'intérêt social. Comme le rappelle M. Gaudard, la planification centralisée et collectiviste de l'économie n'apporte pas l'ombre d'une solution au problème, qui reste entier. D'autre part, vouloir réduire au maximum les déséconomies externes, c'est-à-dire les supprimer, serait tout bonnement absurde, car on réduirait à néant, du même coup, tout l'acquis du développement économique.

Excellente car très convaincante aussi nous paraît être la démonstration de la nécessité d'une privatisation des coûts sociaux. En effet, l'étatisation de ces coûts exclut que se produise le phénomène de rejet des producteurs et des consommateurs vers des régions moins encombrées. Ce qu'il faut remettre en cause est la gestion dans l'espace, non le développement économique lui-même. La croissance nationale zéro n'est aucunement justifiée, si ce n'est par les abus de la méthode d'extrapolation. Car « c'est un vieux travers des futurologues de croire que l'avenir sera taillé dans la même étoffe que le présent » (p. 52).

Le chapitre consacré à l'Eglise face au problème de la justice dans les échanges internationaux permet à l'auteur de procéder à quelques utiles rappels. Il est bon, par exemple, que chacun ait présent à l'esprit le fait que le tiers monde n'est pas le principal fournisseur de produits de base ; la première place revient encore aux nations industrielles. Parmi toutes les critiques déjà adressées à la trop fameuse théorie des termes de l'échange, M. Gaudard paraît préférer celle qui consiste à relever l'importance souvent déterminante du choix de la date de référence. Il en fournit des exemples suggestifs.

Certes, l'Eglise a pour mission de rappeler la terrible parole de Dieu à ceux qui remplissent égoïstement leurs granges d'une moisson non partagée. Certes encore, « pour donner leurs chances aux Etats en retard, il faut renoncer à protéger dans les nations riches certaines productions qui sont maintenant exportées par des pays pauvres » (p. 73). On nous pardonnera néanmoins de relever que cette dernière règle de conduite était plus facile à évoquer avant le 17 octobre 1973 que depuis lors. Au sein de la grande communauté humaine, personne ne jouit que de droits. Ceux-ci ne peuvent se dissocier d'un minimum d'obligations.

Passant du plan international au cas de la Suisse, pays dont l'économie est l'une des plus intégrées au monde, M. Gaudard se livre à une analyse pénétrante de la notion de dépendance d'un pays à l'égard de l'étranger. Il ne suffit pas de relever l'importance relative des importations pour mesurer un tel degré de dépendance. Le problème est plus complexe. Il faut retenir quatre indices, chacun ayant une signification très précise : la concentration par produits des importations, puis par pays ; celle des exportations, également par produits et par pays. On s'apercevra vite de l'accentuation progressive de notre dépendance. Celle-ci découle logiquement du développement des échanges internationaux et de la division du travail. Moins que jamais une nation ne peut s'enrichir en s'isolant.

L'examen des régions frontières suisses réserve certaines surprises. Ces régions économiques sont relativement peu nombreuses : Bâle, Genève, et dans une mesure moindre Chiasso et Schaffhouse. Cette donnée résulte de la nature. La crête des chaînes alpines, les plis du Jura et le Léman limitent le nombre et l'importance des régions frontières. Celles-ci sont opulentes. Dans chacun de ces quatre centres, le produit social au niveau de la commune dépasse nettement la moyenne nationale. Le fait que le pôle d'entraînement soit situé en Suisse s'explique surtout par des raisons historiques. Le débordement sur territoire étranger n'est pas moins inévitable, de même que la nécessité de certaines reconversions et le passage à la promotion régionale.

La troisième partie de l'ouvrage est consacrée aux disparités économiques régionales, problème au sujet duquel l'auteur fait autorité par ses publications antérieures, dont il nous a déjà été donné de rendre compte ici. En Suisse, de 1950 à 1965, l'écart de la richesse par tête d'habitant s'est réduit, cependant que la différence entre les produits sociaux des cantons s'est accrue. Une telle tendance n'est souhaitable ni sur le plan économique, ni sur le plan politique ou social. Loin de présenter un ensemble économique homogène, la Suisse romande témoigne d'un certain retard par rapport à la partie alémanique du pays. Les cantons romands réagissent de deux façons : ensemble, et de manière isolée. Très opportunément, l'auteur évoque l'importance de la mentalité d'une population dans le processus de développement. On ne saurait attendre des miracles de la seule intervention publique.

Il serait vain d'espérer que les déséquilibres régionaux se corrigeront spontanément, car aucun phénomène de rejet ne se constate dans les régions surpeuplées. L'absence de privatisation des coûts d'externalité en est la cause principale. Une politique régionale, à l'échelon fédéral, est donc indispensable. Elle est difficile à mener, même si chacun finit par comprendre qu'elle ne porte aucune atteinte au principe de la liberté économique.

Quant à l'évolution des communes, elle se caractérise par le renforcement des extrêmes. En effet, les communes d'importance moyenne ont tendance ou à progresser, ou à régresser rapidement. Dans ce cas, les difficultés risquent de devenir rapidement insurmontables. Cela d'autant plus que les migrations intérieures prennent en Suisse une importance considérable. « En 1950, 7 % des résidents étaient nés dans un autre canton que celui de leur domicile ; en 1970, ce rapport était monté à 22 % (p. 195). L'encombrement urbain pose chez nous comme ailleurs un problème qu'il faudra bien résoudre, car ici non plus rien ne se corrigera spontanément. On n'a pas su entreprendre tout ce qui aurait dû l'être en période longue de haute conjoncture ; une redistribution dans l'espace est beaucoup plus malaisée en conjoncture de stagnation. Ce n'est cependant pas une raison pour renoncer.

Lorsqu'on rend compte d'un ouvrage, on se heurte fréquemment à une difficulté : ne pas savoir quoi dire, ou au contraire en avoir trop à dire pour résumer la pensée de l'auteur le moins imparfaitement possible. Les ouvrages du professeur Gaudard, par leur densité et leur grande clarté, soulèvent le second des problèmes. Ils procurent à tout lecteur un indéniable enrichissement.

FRANÇOIS SCHALLER

## La Communauté et le Tiers monde <sup>1</sup>

Beaucoup de choses se disent lors des colloques internationaux. Les idées, toutefois, ne sont pas toujours originales. Le fait de disposer d'une tribune ouverte sur le monde engage parfois l'orateur à soigner davantage la forme que le fond, et à lancer un message destiné à frapper l'opinion dans le sens désiré plutôt qu'à faire progresser la connaissance scientifique. Les discours de hauts fonctionnaires de la CEE, de personnalités du monde politique belge et de diplomates de pays du tiers monde, discours rassemblés dans le présent ouvrage, rappellent néanmoins certaines vérités qui seront toujours utiles à dire.

Par cet échange d'opinions parfois diamétralement opposées, il n'est pas question d'approfondir un sujet ni de répondre à une question précise. Chacun développe sa thèse sans se soucier outre mesure de celle que d'autres viennent de défendre sous l'angle particulier qui est le leur. Malgré la discussion qui suivra les exposés, le lecteur a l'impression que chaque orateur s'engage sur une voie parallèle à celle des autres et fournit une nouvelle fois la preuve que les parallèles ne se rencontrent pas. Pourtant, certains développements ne sont pas dépourvus d'intérêt.

C'est ainsi que M. W. Ernst (CEE) a le courage d'affirmer que l'œuvre charitable, malgré son importance morale suprême « ne peut pas être la base et le stimulant du développement économique » (p. 14). L'ambassadeur d'Iran Mehdi Pirasteh lui fera écho en paraissant souscrire à l'idée selon laquelle chaque pays en voie de développement porte en lui-même la responsabilité fondamentale de son progrès économique. De plus, le diplomate iranais sait dire tout haut ce que d'autres se contentent de penser : « Le sous-développement est avant tout un état mental. Pour mettre en marche le développement, il convient de transformer l'homme lui-même et, avec lui, son pays » (p. 76).

M. Ernst aborde rapidement le problème des échanges entre la CEE et le tiers monde. Ceux-ci s'amplifient chaque année, ce qui est réjouissant. Il l'est moins de constater qu'ils ne se développent que dans une proportion beaucoup plus faible (le tiers) que les échanges entre la CEE et le monde industrialisé. De même, s'il est heureux de constater que la balance des marchandises entre le tiers monde et la CEE est largement excédentaire, M. Santa Cruz (ambassadeur du Chili) a beau jeu de rappeler que ce qui compte n'est pas le solde de la balance des marchandises, mais celui de la balance des paiements.

Quant au problème crucial du prix des produits de base, il n'est en somme évoqué que pour mémoire. Comment définir un prix à la fois rémunérateur et justifié ? Comment, par la fixation arbitraire d'un prix élevé, parvenir à éviter la surproduction et la prolifération des produits artificiels et synthétiques ? Pour M. Ernst, il faut continuer, sur le plan mondial, à chercher une solution à ce problème. Mais, si cette solution existait, n'aurait-elle pas déjà été découverte ? L'auteur nous paraît plus réaliste lorsqu'il observe que même dans le cas contraire, le fond du problème ne serait pas abordé, car c'est du manque de diversification dans leurs exportations que souffrent surtout les pays en voie de développement.

---

<sup>1</sup> Colloque de Bruxelles : « La Communauté et le Tiers Monde » ; Ed. de l'Institut de Sociologie ; Bruxelles, 1970 ; 125 pp.

M. F. Glibert, de l'Office national belge du Ducroire, a choisi de nous entretenir de la place et de la politique des assureurs-crédit dans l'aide au développement. Il parvient à traiter un sujet aussi aride avec beaucoup d'humour. De plus, il ne dissimule rien des difficultés auxquelles l'aide au développement se heurte trop souvent, au sein même des pays pauvres. Dans ce vaste et angoissant problème de la lutte contre la pauvreté, l'humanisme, l'humanitarisme, la haute politique et parfois l'irréalisme se mêlent trop souvent, sans même parler de la façon originale dont ces pays se gouvernent parfois. L'auteur termine par un intéressant bilan des problèmes actuels qui se posent à l'assureur-crédit dans ses opérations en rapport avec le tiers monde.

Ancien ambassadeur de Belgique en Thaïlande, M. J. Graeffe constate que l'aide occidentale aux pays du Sud-Est asiatique est essentiellement inspirée de considérations politiques. Celles-ci en ont dicté la direction autant que l'importance. L'insuccès fut à peu près total dans ces malheureuses régions ravagées si longtemps par la guerre. L'insécurité rend illusoire la réalisation de grands projets d'irrigation ou d'électrification. Au Laos, pays traditionnellement producteur de riz, l'état de mobilisation permanente exclut toute récolte abondante et oblige le pays à importer du riz.

En somme, la Communauté n'a pas rencontré dans le tiers monde une sympathie débordante. Les pays pauvres lui adressent en bloc toutes les critiques qu'ils destinent à chaque Etat en particulier, sans, bien entendu, s'abstenir de celles-ci. Pourtant, les nations industrielles n'ont pas ménagé une aide dont les bénéficiaires n'ont pas toujours su faire le meilleur usage possible.

FRANÇOIS SCHALLER

### **L'analyse macro-économique de la dette publique <sup>1</sup>**

Il est certes bon qu'un Maître ait des disciples pour mettre en lumière toute la richesse de sa pensée, pour rendre celle-ci plus accessible au public, pour développer ce qui serait apparu trop concis dans l'œuvre originale. Ainsi, Keynes est redevable en partie de son succès à d'innombrables analystes et commentateurs qui ne cessent, aujourd'hui encore, de scruter sa pensée. Mais, lorsque le disciple se réfère trop souvent au Maître, non seulement par d'abondantes citations, mais par de nombreux renvois, il oblige son lecteur à ne pas dissocier l'étude de l'un et de l'autre. Cela nous paraît être le cas de M. Bernard R. Dafflon. Son ouvrage ne peut être pleinement assimilé par ceux qui ne se seraient pas préalablement familiarisés avec les thèses défendues depuis plusieurs années par le professeur Bernard Schmitt, des Universités de Dijon et de Fribourg.

S'il est difficile au lecteur de faire le départ entre la pensée de l'auteur et celle de M. Schmitt, il n'importe pas moins de ne considérer ici que les démonstrations de M. Dafflon. Elles ne manquent d'ailleurs nullement d'intérêt. Toutefois, elles gagneraient à être approfondies et développées avec plus de méthode. Ainsi en est-il de la critique très grave portée à l'endroit du multiplicateur (p. 96), pièce essentielle de la théorie keynésienne. Très justement, l'auteur observe (en s'appuyant bien entendu sur l'autorité du professeur B. Schmitt) que l'injection continue d'un revenu supplé-

---

<sup>1</sup> Bernard R. Dafflon : « L'analyse macro-économique de la dette publique » ; Editions universitaires, Cahier N° 27 ; Fribourg (Suisse), 1973 ; 223 p.

mentaire au sein d'une économie nationale constitue en fait, selon l'explication keynésienne, une promesse de déséquilibre.

En effet, les montants thésaurisés (donnés par la différence entre l'unité et le multiplicateur) s'additionneront période après période. Donc, un jour, ces fonds accumulés se transformeront, brusquement ou progressivement, en une demande supplémentaire en face de laquelle aucune offre accrue ne sera gage du maintien de l'équilibre. Soit, mais pour tirer semblable conclusion, encore faut-il considérer que les montants non dépensés alimentent la thésaurisation. Ce n'était probablement pas ce que pensait Keynes, à coup sûr pas ce qu'a dit Kahn, comme le rappelle très opportunément A. H. Hansen. Il ne faut pas confondre les fuites (en particulier le remboursement de crédits, donc la destruction d'une monnaie scripturale) et la thésaurisation (comprise comme une accumulation de monnaie).

La thèse principale soutenue par M. Dafflon nous paraît être que la dette publique financée par l'emprunt ne peut jamais être inflationniste. Elle est de la nature du crédit strict. Elle ne peut susciter aucune création de monnaie, ni directement lors de la souscription de l'emprunt, ni indirectement par monétisation des titres. Si l'inflation accompagne la couverture du déficit public par l'emprunt, celui-ci n'est pas la cause, mais le révélateur de l'inflation. « Le déséquilibre monétaire précède l'emprunt, il n'en est pas l'effet » (p. 89).

Toute la démonstration repose sur un postulat : l'existence de deux fonctions différentes de la monnaie, confondues à tort dans la pensée traditionnelle. La monnaie a une valeur propre lorsqu'elle est circulatoire, valeur mesurée par son aptitude à servir à la constitution des salaires. Elle peut aussi avoir une valeur objective lorsqu'elle s'enrichit d'un pouvoir sur les biens réels. On veut dire par là qu'il serait faux d'identifier, comme on le fit couramment jusqu'ici, la monnaie à son pouvoir d'achat. Au contraire, la séparation entre la monnaie et sa puissance d'acquisition s'imposerait. Le crédit strict est une épargne, donc un droit sur les produits, cependant que la création de monnaie est celle d'un simple moyen de paiement (p. 172). On ne peut néanmoins s'empêcher de songer qu'en utilisant ce simple moyen de paiement on acquiert bel et bien un droit sur les produits ou les services.

Ce postulat étant admis par hypothèse, il est alors aisé de conclure que la formation de la dette publique ne saurait être inflationniste. En effet, le gouvernement ne peut attirer à lui, par l'emprunt, aucun montant supérieur à l'épargne existante ou nouvelle. L'emprunt ne peut être couvert que par une épargne, c'est-à-dire un crédit strict, un droit sur les produits. Ce droit est transféré des particuliers à l'Etat. L'inflation est impossible.

Ajoutons que l'auteur s'efforce de démontrer le rôle de l'emprunt comme moyen de combattre l'inflation. Sa position par rapport à la pensée traditionnelle est nuancée. Il est difficile de trouver à l'emprunt public une affinité quelconque avec la monnaie, car il ne fait appel qu'à un revenu épargné et placé. « L'effet d'une vente de titres de la dette sur le marché ouvert ne peut pas être un effet direct sur la masse monétaire parce que l'émission d'un emprunt touche exclusivement l'épargne » (p. 212). Ainsi donc, si l'Etat stérilise la part des revenus obtenus par voie d'emprunt, au lieu de financer des dépenses publiques, les bons d'achat sont moins nombreux face à la production de la période. Une telle réduction pourra exercer un effet déflationniste. Elle pourra aussi rétablir un équilibre antérieurement perturbé par le fait que la

monnaie (moyen de paiement) a usurpé le rôle de la monnaie (épargne stricte, droit sur les produits).

Une telle usurpation pourrait n'être pas exceptionnelle et même se répéter si souvent qu'on éprouvera beaucoup de mal à retenir semblable distinction à la seule lecture de l'ouvrage de M. Dafflon. Le lecteur n'est pas moins contraint à la réflexion par ces pages qui abondent en observations souvent pertinentes et toujours intéressantes.

FRANÇOIS SCHALLER

### **L'homo œconomicus <sup>1</sup>**

L'économie classique aussi bien que celle de Keynes reposent toutes deux sur des postulats inductifs. « En principe, on suppose toujours, au moins implicitement, qu'il s'agit de relations empiriquement démontrables sous des conditions d'observation idéales. Une chose est certaine, c'est qu'aucune de ces relations supposées à priori n'est évidente » (p. 25). Partant de cette constatation, le projet du professeur Bouchard apparaît clairement. Il faut repenser fondamentalement *la méthode* de l'économie politique traditionnelle. Il faut abandonner la méthode inductive, et en particulier les fameux « modèles » dont on ne sait jamais dans quelle mesure ils correspondent aux faits dont on discute. La science économique sera fondée sur la déduction exclusivement, ou elle ne sera jamais une science.

Cette espèce d'extrémisme méthodologique est poussé par l'auteur jusqu'à ses dernières limites. A l'origine, il faut définir mathématiquement le réel d'une manière unique. C'est ainsi seulement qu'on sera certain que les propositions déduites par la suite auront un contenu réel spécifique défini. En somme, cette méthode qui garantit seule la connaissance du réel et qui exclut toute erreur rend de ce fait l'observation superflue. Il n'en est rien cependant et on est quelque peu surpris de lire au milieu de l'ouvrage que la science économique « bien que déductive, n'en est pas moins d'abord et avant tout une science d'observation » (p. 180).

Il ne faut donc plus s'inspirer de l'exemple des sciences expérimentales axées sur l'induction théorique. L'erreur de la théorie traditionnelle est d'avoir minimisé l'importance du postulat des choix rationnels. L'ambition de l'auteur est d'expliquer tous les faits économiques observables comme des conséquences d'un fait causal unique, les choix délibérés des divers agents. Sa théorie « fonde toute la réalité économique sur l'unique fait des décisions » (p. 285). Aussi s'attend-il à rencontrer une sérieuse résistance chez les économistes ses collègues qu'il craint de ne pouvoir « désintoxiquer » d'un mode de conceptualisation théorique séculaire.

M. Bouchard sait qu'il s'avance en pleine aventure. Quant à nous, ce que nous regrettons le plus est que dans un ouvrage destiné à asseoir toute la science économique exclusivement sur les décisions libres ou sur les choix rationnels des individus, aucun chapitre, aucun paragraphe même ne soit consacré à l'analyse psychologique (et non au traitement mathématique) du choix rationnel ou de la libre décision. M. Bouchard nous répondrait probablement qu'en formulant une telle exigence, nous

---

<sup>1</sup> Maurice Bouchard : « L'homo œconomicus : Essai sur l'Echange et les Prix » ; Les Presses de l'Université de Montréal, 1971 ; 320 p.

prouvons simplement ne pas être parvenu à nous dégager de l'ornière classique où conduit la méthode inductive.

La matière de l'économie politique résidant essentiellement, selon l'auteur, dans les rapports qui peuvent exister entre les prix et la masse des échanges à un moment donné, c'est essentiellement de l'échange, de l'évaluation, de la monnaie et des prix, de la répartition du revenu qu'il sera question dans cet ouvrage. Suivant une démarche qu'on se permettra de considérer comme très classique, l'étude de l'évaluation et de l'échange dans une économie de troc précédera l'examen du cas de l'économie monétaire. L'hommage rendu à Walras, dans les dernières pages, et malgré « sa théorie méthodologiquement hybride » (déductive et inductive) ne manque pas d'originalité.

Partant d'un postulat unique, la libre décision rationnelle de l'individu, et recourant exclusivement à la méthode déductive, les conclusions auxquelles aboutit l'auteur étaient naturellement inscrites dans son hypothèse de base. Certaines étaient aisément prévisibles. Dans un système planant à un tel niveau d'abstraction et de généralité, il fallait s'attendre à ce que toute différence s'efface entre concurrence atomistique, monopole, oligopole ou toutes autres structures. Il n'y a pas lieu d'imaginer des théories spéciales en fonction de variations morphologiques semblables, nous dit l'auteur (p. 111).

De même, il faut se garder d'attacher trop d'importance à la monnaie, erreur dont les disciples de Keynes se rendent parfois coupables. « Si l'on veut discuter clairement, estime M. Bouchard, de ce qui se passe entre la consommation et la production, il n'y a jamais lieu de se soucier du secteur monétaire. *On sait d'avance qu'il doit s'adapter* (p. 292). N'est-ce pas là une manière nouvelle de laisser entendre que la monnaie n'est qu'un voile ?

Le lecteur sera peut-être plus facilement convaincu par la dénonciation de la dichotomie qui figure au centre de la pensée ricardienne. La valeur ou les prix sont expliqués subjectivement par l'utilité, la loi de la demande, cependant qu'une donnée objective, l'état des techniques, justifiait la même valeur ou les mêmes prix grâce au coût de production. Il y a là matière à un vieux débat qui n'est pas encore épuisé.

Reconnaissons que certains développements contenus dans cet ouvrage sont parfois déroutants. Par exemple, pour que la monnaie soit demandée, il faut qu'elle remplisse trois conditions : elle doit être utile, rare, et dotée d'un pouvoir d'achat. Il est tout de même permis de se demander quelle pourrait être l'utilité d'une monnaie qui serait dépourvue de pouvoir d'achat. Pourtant, l'auteur exclut plus loin le pouvoir d'achat comme élément de la fonction d'utilité (p. 172). On éprouve quelque peine à comprendre.

En revanche, lorsqu'on nous parle des législations antimonopoles comme des manifestations d'un moralisme économique sans fondement scientifique, nouvelle forme de l'éternelle chasse aux sorcières, ou qu'on nous dit que, socialistes ou capitalistes, les entreprises sont vouées au profit, on suit la pensée de l'auteur avec plus de facilité. Son ouvrage mérite certainement d'être étudié par quiconque s'intéresse aux problèmes méthodologiques de la science économique.

FRANÇOIS SCHALLER

## **L'aide aux familles, contribution de la sécurité sociale à la politique démographique <sup>1</sup>**

L'auteur, président de l'Institut national d'études démographiques, en France, cherche à déterminer quelles conséquences les prestations familiales et la planification ont eues sur le peuplement. Son étude a porté d'abord sur les pays francophones d'Afrique noire, sur le Maghreb, la Turquie et l'Iran, avant de toucher les pays industrialisés d'Europe, tels que la France, la Belgique, la Bulgarie, la Hongrie, la Roumanie et la Tchécoslovaquie. L'auteur, très prudent dans ses conclusions, montre que « la portée de la législation française, une des plus développées en la matière, a été estimée très faible d'après les dernières recherches démographiques. Les prestations familiales ne paraissent pas avoir eu d'action directe sur la fécondité, elles ont agi indirectement en diminuant les charges dues à la présence d'enfants ». M. Cepède, en 1967 déjà, notait que « la population augmente plus vite que la production dans quinze pays seulement : les pays qui connaissent les plus graves problèmes alimentaires ne sont pas ceux qui ont la plus forte croissance démographique, mais ceux qui en ont la plus faible ».

P. JACCARD

---

<sup>1</sup> Jacques Doublet : VIII - 85 p., Bureau international du Travail, Genève 1975.